



Oubli demande autorisation directe

Par **dali55**, le **31/08/2023** à **16:20**

Bonjour,

Je détiens un titre de séjour pluriannuel et, malheureusement, je n'étais pas au courant de la réforme de 2021 exigeant une demande d'autorisation de travail à chaque changement d'emploi. J'ai récemment pris un nouvel emploi il y a trois mois, sans avoir effectué la demande d'autorisation de travail correspondante.

Je m'adresse à vous dans l'espoir de connaître la meilleure démarche à suivre dans cette situation. Dois-je effectuer une demande d'autorisation de travail en spécifiant que j'ai commencé à travailler il y a trois mois ?

Merci de vos réponses